



l'Étude

par
PERREIN & ASSOCIÉS



DROIT RURAL

Exploitants agricoles, viticoles, maraichers, ostréicoles, coopératives ou encore groupements forestiers... L'Étude par Perrein & Associés conseille et assiste aussi bien les groupes que les familles en droit rural. Notre maîtrise du droit rural ainsi que notre expertise en droit fiscal et droit des sociétés nous permettent de répondre aux problématiques juridiques actuelles d'un monde agricole en pleine mutation.

Nous sommes capables de vous proposer des outils destinés à encourager l'exploitation agricole en vous conseillant sur la forme de société la mieux adaptée en tenant compte de la spécificité de votre activité (sociétés commerciales, foncières, de gestion ou d'exploitation).

Parce que vos objectifs et vos moyens nécessitent une analyse détaillée, l'Étude par Perrein & Associés vous accompagne tant sur le plan juridique que fiscal afin d'assurer le succès de vos projets.



Votre objectif : créer, acquérir, optimiser et transmettre une entreprise agricole ou un bien rural. Or, que l'on soit un particulier ou un professionnel, investir, conserver ou transmettre en secteur rural relève souvent de l'épreuve administrative, juridique et technique.

La gestion de votre projet de A à Z par un partenaire de confiance, acteur de la sécurité juridique et de la paix des familles, vous apportera la sérénité et l'accompagnement nécessaires à la réussite de votre projet.

NOTRE EXPERTISE

VOS GARANTIES

Une équipe inédite dirigée par un collaborateur passionné.

Vous aurez affaire à un juriste doté d'une réelle connaissance du monde rural et des spécificités de l'entreprise agricole.

Réalisation d'un audit afin de définir vos objectifs, prenant en compte :

- Votre environnement familial
- La philosophie de l'exploitation
- Les caractéristiques de l'exploitation
- Les interlocuteurs essentiels, et la coordination de leurs missions respectives
- La détermination du mode d'exploitation approprié

Votre notaire, véritable coordinateur, permettra de réduire le nombre d'interlocuteurs, facilitant la communication et vous permettant de vous occuper plus sereinement de votre projet.

Un support juridique et fiscal complet et une étroite collaboration avec les autres services de notre Office (droit de la famille, droit du patrimoine, droit des affaires) ainsi que nos partenaires selon les besoins de votre projet.

Que vous soyez exploitant agricole, investisseur, négociant, cave coopérative ou indivision familiale ayant la charge d'une exploitation, vous bénéficierez d'une analyse de votre situation dans sa globalité pour vous fournir le meilleur accompagnement possible et une analyse rigoureuse de tous les aspects du dossier.

Le coût de vos actes sera maîtrisé

Vous n'aurez pas de mauvaise surprise, nos honoraires sont connus à l'avance et comprendront l'ensemble des droits et débours.